



MAIRIE  
de  
SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE

87380



# La gazette de Saint-Vitte

## LA CLOCHE DE CURZAC

La cloche actuellement conservée à la mairie de Saint-Vitte-sur-Briance fut retrouvée dans le grenier du presbytère en 1974, lorsque la paroisse étant privée de curé, la municipalité décida de la vendre. Elle porte l'inscription :

« Jésus-Maria Philippe de MEILLARS 1653 Julie de SALAGNAC »

Noms du seigneur et de la dame de Curzac.

Pourquoi cette inscription ?

Le 22 décembre 1653, Philippe de MEILLARS testait en son château de Meillars et mourait peu après. La date gravée sur la cloche l'est à l'initiative de la veuve - décédée en 1691.

Elle rappelle cet anniversaire.

# Sommaire

<b>Le mot du Maire</b>		<b>Page 3</b>
<b>Les commissions municipales / Les commissions intercommunales</b>		<b>Page 4</b>
<b>Les six commissions intercommunales / Permanences en Mairie</b>		<b>page 5</b>
<b>Les travaux en 2023</b>		<b>Pages 6, 7</b>
<b>Les Nouveautés numériques</b>		<b>Page 8</b>
<b>Le site internet de la commune de Saint-Vitte-sur-Briance</b>		<b>Page 9</b>
<b>L'évolution de la téléphonie à la Mairie</b>		<b>Page 10</b>
<b>Les actions culturelles menées par la commune</b>		<b>Page 11</b>
La Bibliothèque	Page 12	
Décoration du bourg : des projets collectifs	Page 13	
<b>La vie associative</b>		<b>Page 14</b>
Le Club des anciens de la Briance	Page 14	
Cous'y Vitte	Page 15	
Association EQUI-BRIANCE OXYGENE	Page 15	
Les Archers du Martoulet	Pages 16, 17	
Association Aux champs de la Briance	Page 17	
Le collectif Rhizome	Page 18	
La Fête de la musique 2022	Page 18	
ACCA St-Vitte	Page 19	
Association Des morduEs	Pages 20, 21	
Amicale des donateurs de sang bénévoles « Belle Briance »	Page 22	
<b>Les cérémonies</b>		<b>Page 23</b>
<b>St-Vitte et ses chemins</b>		<b>Pages 24, 25</b>
<b>Le Fleurissement des maisons</b>		<b>Page 26</b>
<b>La collecte des ordures ménagères - « Le SICTOM et Le SYDED »</b>		<b>Page 27</b>
Synthèse explicative de la hausse des coûts	Page 28	
Calendrier des jours de collecte d'ordures ménagères	Page 29	
<b>Syndicat des eaux VBG et prix de l'eau en 2023</b>		<b>page 30</b>
<b>Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne</b>		<b>Page 31</b>
<b>Centre d'incendie et de secours de St-Germain-les-Belles</b>		<b>Page 32</b>
<b>S.I.P.R.A.D</b>		<b>Page 33</b>
<b>Les travaux prévus pour 2023</b>		<b>Page 34</b>
<b>Les joies et les peines de cette année</b>		<b>Page 35</b>
<b>Le petit Marché du vendredi</b>		<b>Page 36</b>
<b>Au gré des sentiers de St-Vitte...</b>		<b>Pages 36, 37</b>
<b>Les boulangers de St-Vitte</b>		<b>Page 39</b>

# Le mot du Maire

*Saint-vittoises, saint-vittois,*

*Déjà une année écoulée et le contexte général demeure encore aussi lourd. Aujourd'hui, le Covid est toujours là, certes de façon moins virulente, mais il semble acté qu'il va falloir apprendre à vivre avec. Comme si cette crise sanitaire sans précédent ne suffisait pas, une guerre aux portes de l'Europe entre l'Ukraine et la Russie a éclaté. Les conséquences économiques et sociales ont un impact dans la vie de chacun d'entre nous (hausse du coût de l'énergie, des matières premières, inflation galopante...). Ce décor peu optimiste planté, je veux croire à des jours meilleurs. Il nous faut rester positifs et aller de l'avant. C'est justement l'état d'esprit de notre équipe municipale. Ainsi, par la lecture de notre gazette, vous allez prendre connaissance de nos actions déjà engagées et de nos projets à venir. Les activités et les manifestations organisées par nos différentes associations durant cette année témoignent de cet allant.*

*De plus, je voudrais adresser mes sincères remerciements*

- *à nos employés municipaux, Fred Faye, Carole Hemmer et Carole Briquet pour leur implication au quotidien au service de chacun d'entre nous,*
- *à Élisabeth Drouard pour ses permanences deux fois par semaine à notre bibliothèque,*
- *à Bruno Dessane et son groupe de travail qui s'emploie à faire vivre notre site Internet. Les informations sont renouvelées très régulièrement.*

*Et bien sûr, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants sur la commune et je reste à leur disposition pour tous renseignements.*

*Enfin, pour clôturer mon propos, je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale et des employés, tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2023*

*Prenez soin de vous*

**Stéphane Prévost**

## Commissions municipales

## Le conseil municipal

**COMMISSION TRAVAUX** : voirie, chemins, bâtiments : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Delort Marie-Agnès, Surget Marie, Keiser Hervé, Dessane Bruno, Soumagnas Florent, Arnaud Sébastien, Clédat Sébastien, Wagner Éric, Tous les Élus, en fonction de leur disponibilité.

**COMMISSION FINANCES** : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Wagner Éric.

**SIPRAD et INSTANCES DE COORDINATION** : Prévost Jacqueline, Surget Marie.

**ATEC 87** : Clédat Sébastien.

**COMMISSION COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL** : Dessane Bruno, Wagner Éric, Broussouloux Yvette, Delort Marie-Agnès.

**CORRESPONDANT DÉFENSE** : Keiser Hervé.

**CORRESPONDANTE PANDÉMIE** : Surget Marie.

**REPRÉSENTANT SECTEUR TERRITORIAL ÉNERGIES du SEHV** : Soumagnas Florent.

**REPRÉSENTANT SYNDICAT VIENNE BRIANCE GORRE** : Délégués titulaires : Dessane Bruno, Delort Marie-Agnès - Délégués suppléants : Arnaud Sébastien, Broussouloux Yvette.

## Commissions intercommunales



**Notre communauté de communes  
Briance Sud Haute-Vienne comprend :**  
**11 communes et 22 représentants :**

Pierre-Buffière, Saint-Hilaire-Bonneval, Château-Chervix, Magnac-Bourg,  
Vicq-sur-Breuilh, Glanges, Meuzac,  
La Porcherie, Saint-Germain-les-Belles,  
Saint-Vitte-sur-Briance et  
Saint-Genest-sur-Roselle.





### *Il y a 6 commissions intercommunales*

**Commission Tourisme et Médiathèque Intercommunale du Père Castor** présidée par Christine de Neuville (maire de Vicq-sur-Breuilh) :

Notre représentant Mr Éric WAGNER

**Commission développement économique, Agriculture et Numérique** présidée par Mr Guy Montet (maire de Meuzac) :

Notre représentant Mr Hervé KEISER

**Commission Finances, Politique de l'Habitat et PCAET (plan climat-air-énergie territorial)**, présidée par Mme Émilie Gillet (maire de Glanges) :

Notre représentante Mme Marie-Agnès DELORT

**Commission Environnement (SPANC, ordures ménagères et rivières)** présidée par Mr Christian Latouille (maire de Saint-Hilaire-Bonneval) :

Notre représentant Mr Bruno DESSANE

**Commission Enfance / Jeunesse** présidée par Mr Stéphane Patier (maire de Pierre-Buffière) :

Notre représentant Mme Marie SURGET

**Commission Voirie** présidée par Mr Jean-Louis Dubois (maire de Magnac-Bourg) :

Notre représentant Mr Stéphane PRÉVOST



### *Permanences en mairie des élus :*

Nous vous rappelons qu'une permanence hebdomadaire est assurée le samedi de 10h30 à 12h et que nous restons à votre disposition sur rendez-vous.

# Les travaux en 2022

**Voirie** : c'est une compétence communautaire. Concernant St-Vitte, en 2022, le dérasement et le goudronnage de la route d'Oziers jusqu'à la départementale ont été assurés par les entreprises : ***Devaud*** et ***Marecchia***



**Le Point à temps (entretien des routes communales)**

***Le Mas , la route des Plats au Peychaud, Lavergne, les Ages ont été retenues en 2022.***

**Un appartement communal restauré :**

***Logement au-dessus de la salle des fêtes*** : travaux de remise à neuf

Peinture, revêtement, sols, plomberie. Travaux effectués par les employés de la commune.



**Remise en état des chemins publics** : la commune a sollicité une aide au Département. Ces chemins se sont détériorés avec le temps et le passage répété d'engins agricoles. Le deal est le suivant : la commune paie les matériaux, met à disposition l'agent et le matériel communal. Toutefois, les agriculteurs utilisateurs participent également à la remise en état. La restauration du chemin des Ages est terminée, pour un coût total de 6158 €. Nous remercions madame Miramont et monsieur Lebrun pour leur participation. Le chemin d'Oziers devra être effectué au plus tard au printemps car c'est la condition d'obtention de la subvention du Conseil Général.

**Le camion benne :**

Nous avons décidé de le remettre en état pour le conserver encore quelques années.



**Le gazoduc** : Dans le cadre de l'implantation d'un méthaniseur sur Meilhards, un gazoduc traverse maintenant notre commune, ce qui a engendré d'importants travaux de Lapeyrouse au Lys sur St-Vitte.

Cet ouvrage acheminera le gaz jusqu'à St-Hilaire-Bonneval.

**L'élagage** : Nous sommes partis du constat que beaucoup de nos routes communales avaient besoin d'être élaguées. Devant la difficulté de faire réaliser ces travaux par les différents propriétaires, la municipalité a décidé d'allouer un budget annuel pour leur mise en œuvre. L'entreprise Geoffrey-Dupuy a été retenue.

Les propriétaires sont prévenus de l'intervention un mois avant celle-ci. Sans réponse de leur part, les branches sont coupées, broyées et évacuées sur un site prévu à cet effet. En 2022, les travaux ont été réalisés à Oziers, Bretagne et aux Plats pour un coût de 8580 €, soit 7150 € HT.



### **Élargissement d'un chemin public à Oziers-Haut**

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bachellerie pour un coût estimé à 600 € en attente de la facture.



**Économie d'énergie** : Même si St-Vitte peut bénéficier du bouclier tarifaire avec un plafonnement à 15 % (moins de 500 habitants et moins de 10 salariés), à des fins d'économie d'énergie, nous avons décidé l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures.

# Nouveautés numériques



## *La fibre*

Dorsal et Orange sont chargés du déploiement de la fibre sur notre territoire. La fin des travaux est prévue fin 2024. Dorsal est chargé du déploiement de la fibre sur 25 % de la commune. Les villages concernés sont le Liat, Lavergne, la Beauberie, Noilhas et Bretagne. Pour ces villages, les travaux de déploiement sont terminés.

Toutefois, pour le secteur allant du Lys aux Vergnes, le conseil assume la responsabilité de l'arrêt des travaux. En effet, un effacement de réseau est programmé début février dans ce secteur par le SEHV ; nous avons trouvé plus judicieux de coordonner les travaux afin d'éviter de planter des poteaux pour amener la fibre et de les retirer pour tout enfouir 4 mois plus tard.

Dorsal a annoncé l'ouverture à la commercialisation fin mars / début avril.

Concernant les 75 % restants de la commune couverts par Orange, nous n'avons, à ce jour, aucune nouvelle en mairie de l'avancée des travaux.



## *La numérisation du cimetière*

Elle est effective depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Outre les documents informatiques en mairie, un panneau à l'entrée du cimetière permet de localiser les concessions de façon nominative.

Quelques-unes, très anciennes, n'ont pu être identifiées.

Si certains d'entre vous ont des informations ou des réclamations, il vous suffit de vous rapprocher du secrétariat de mairie pour la mise à jour.

## Le site internet de la commune de Saint-Vitte-sur-Briance

Depuis 2021, le site internet de la commune existe : <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/>  
Pour rappel, le site internet de la commune est né en 2021 d'une volonté de mettre en valeur notre petit village, en donnant des informations locales et plus généralistes. La maintenance de ce site demande un certain temps pour les mises à jour. Aussi, nous avons constitué un groupe de travail de 5/6 personnes afin d'actualiser au mieux les informations.

En fonction de l'actualité, nous nous réunissons une à deux fois par mois à la Mairie. Bien sûr, nous vous invitons à réagir, à apporter vos réflexions. N'hésitez pas à envoyer des photos, des documents que nous pourrions mettre en ligne afin d'enrichir ce site. Pour ceux qui le peuvent, allez voir notre site : c'est une relation que nous voudrions vivante par la contribution de tous.

<https://mairiesaintvittesurbriance.fr/>



ACCUEIL MA COMMUNE MA MAIRIE VIE PRATIQUE VIE ÉCONOMIQUE CULTURE ET LOISIRS TOURISME ACTUALITÉS ET INFORMATIONS LOCALES

Accueil » Actualités et informations locales

## Actualités et informations locales

Un projet de rénovation énergétique ?  
Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42  
contact@novohabitat87.fr  
www.novohabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communalité de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !  
» d'infos sur [www.novohabitat87.fr/permanences/](http://www.novohabitat87.fr/permanences/)

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre. Les conseillers vous informent des aides existantes pour aider et accompagner dans la réalisation de vos projets.

Nov habitat 87 est un service gratuit, financé par le Syndicat mixte de la Haute-Vienne (SMHV), le Centre d'Appui à l'Énergie et au Climat (CAEC), le Département de la Haute-Vienne, les communes de l'agglomération, un partenariat avec le Réseau Energie Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique de l'habitat individuel en Haute-Vienne (87).  
100 rue de la République - 87000 Limoges

Aide à la rénovation énergétique



Loto des anciens



Cérémonie du 11 novembre



Fête du patrimoine



Retour sur la promenade littéraire et artisanale du 10 septembre ...

SAINT-VITTE SUR BRIANCE

Saint Vitte sur Briance :  
Ouvrez son Eglise

Après son four à pain dans lequel seront cuits les traditionnels « pâtés de pommes de terre ». Le jury récompensera le meilleur d'entre eux.

Vers 12h30 nous partagerons un moment convivial autour de la dégustation des réalisations.

Les Archers  
L'après midi, « les Archers du Martoulet » vous invitent à une

Journées du Patrimoine  
2022

## L'évolution de la téléphonie à la Mairie :

En 2021, la facture de téléphone était relativement élevée, avec plusieurs postes de téléphone sur différentes lignes :

- Une ligne pour la salle des fêtes, la bibliothèque et l'atelier communal
- Une ligne pour le Fax
- Une ligne pour un téléphone mobile
- Et une dernière avec un équipement « Live box pro » faisant office de standard pour la Mairie.

La technologie de téléphonie ayant énormément évolué, nous avons voulu, en début d'année, revoir les différents contrats. Après concertation avec les différents « locataires » des lieux, nous avons décidé de ne plus mettre de téléphones fixes à la bibliothèque ni à l'atelier communal, et de supprimer celui de la salle des fêtes, les téléphones mobiles de chacun font largement l'affaire. Cela nous faisait déjà l'économie d'une ligne. En outre, l'évolution de la communication administrative a renvoyé les Fax à l'âge de pierre, remplacés par les e-mails, ce qui nous a permis de supprimer une autre ligne.



En ce qui concerne le téléphone de la Mairie, nous n'avons pas reconduit le contrat du standard téléphonique. Nous avons changé de Box pour prendre une « Live box pro » normale sur laquelle sont connectés un téléphone sans fil ordinaire et un téléphone satellite. En résumé la Mairie a l'équivalent d'un téléphone « familial » tout en gardant le même numéro. Toutes ces démarches n'ont pas été simples et ont duré plusieurs mois, avec de nombreux allers et retours chez nos amis « Orange ».

Cela nous permet d'économiser 163,75 € par mois.

# Les actions culturelles menées par la commune

## Journées européennes du patrimoine (JEP)



*Le jury en action*



*Les maîtres du feu*



*Marc et son didgeridoo*

À la mi-septembre ont lieu les Journées européennes du patrimoine, rendez-vous relayé par la communauté de communes et l'office de tourisme de Briance Sud Haute-Vienne. C'est l'occasion pour La commune de St-Vitte-sur-Briance de mettre en avant son patrimoine local, le four à pain et l'église.

L'organisation, devenue maintenant traditionnelle, du concours de pâtés de pommes de terre cuits dans le four à pain communal donne lieu, sur la place du village, à une dégustation ouverte à tous, conviviale et très animée.

Les membres du jury, aux palais affutés, objectifs et gourmands ont ensuite désigné les lauréats de cette année. Ce ne fut pas chose aisée car le niveau était élevé !!!

Dans l'après-midi, la nef de l'église retentit pour la première fois aux sonorités primales venues d'Australie. Marc et son didgeridoo (instrument ancestral aborigène) captiva l'assemblée le temps d'une intervention, au-dessus des nuages...

Les archers du Martoulet clôturèrent la journée par une démonstration et initiation au tir à l'arc sur le site des Planchettes.



*Remise au vainqueur*

Cette manifestation des JEP n'est pas figée dans son déroulement. Aussi, pour l'édition 2023, si vous avez le souhait de mettre en valeur des éléments naturels ou patrimoniaux de notre petit village manifestez-vous...

## La Bibliothèque



2022 s'est envolée, emportant dans son sillage toutes nos lectures et curiosités culturelles, dont nous garderons de beaux souvenirs.

Toujours dans le souci de proposer une plus grande diversité de documents, nous avons fait de nouvelles acquisitions, aussi bien dans nos romans et BD jeunesse et adultes que dans nos articles cinéma, musique, cuisine, etc.

Au cours de cette année passée, notre bibliothèque a ouvert ses portes à de nouveaux adhérents et a accueilli, avec plaisir et dans une chaleureuse ambiance, des lecteurs toujours passionnés.

Rappelons que nos visiteurs peuvent nous réserver les ouvrages qu'ils auraient pu glaner ; nous ferons au mieux pour les leur fournir dans des délais raisonnables.

En 2022, la municipalité et la bibliothèque ont organisé une balade artisanale et littéraire le 10 septembre. Cette manifestation a réuni, comme en 2018, un grand nombre d'auteurs et d'artisans, et les visiteurs ont pu de nouveau échanger avec les exposants, ce qui a permis à tous de découvrir de très belles réalisations, tant littéraires qu'artisanales.



Le 14 décembre, nous avons accueilli avec bonheur les jeunes du Centre de Loisirs de St-Germain-les-Belles et de la commune de St-Vitte, pour un après-midi de contes suivi d'un goûter. Un bon feu brûlait dans la cheminée, mais les flammes étaient aussi présentes dans les yeux des enfants.

Nous vous rappelons que notre bibliothèque est ouverte gratuitement à tous :

Le mercredi de 15 h à 17 h

Le vendredi de 17 h à 19 h



# Décoration du bourg : des projets collectifs

Projet collectif artistique

2<sup>ème</sup>  
EDITION

Les Sapins de Noël ont changé leur tenue d'été ! 😊

L'aventure de la Balade des créatures s'est poursuivie en 2022



Merci aux Créa-trices-teurs



- Letty  
- Geneviève  
- L'association Cous y Vitte  
- Les élèves des classes de CM1 et CM2 de Linards  
- Mounia  
- ElifreCa  
- Nathalie et les élèves de la garderie de l'école de Linards  
- Les enfants du centre de loisirs de Magnac Bourg  
- K-roll



## Le fleurissement du bourg

L'arrosage a été possible grâce à l'installation de la cuve.

## Décorations de Noël

Comme tous les ans, la commune de Saint-Vitte est fière de sa décoration naturelle de Noël réalisée par les cantonniers. Cette année, les pères Noël se sont multipliés dans le bourg.



L'idée est de réaliser des décorations à la main à l'aide de matériaux trouvés dans la nature. Vous avez des idées? N'hésitez pas à nous contacter pour l'année prochaine.



# La vie Associative

## Le Club des Anciens de la Briance

Une année qui a été quand même bien fournie en sorties diverses.

Les adhérents sont toujours présents et partants.

Après notre traditionnelle assemblée générale, nous avons eu le repas du Club le 30 octobre.

Un Loto a été organisé le 1er mai ; il a reçu un franc succès.



Le 14 juillet a également connu un véritable succès grâce au traditionnel repas.

Nous avons organisé un repas animé par Mathilde accompagnée par la troupe « Des mordus » le 25 septembre.

Ainsi l'année s'achève et l'on pense déjà à 2023 !



Nous nous sommes bien sûr retrouvés à l'assemblée générale le 21/01/2023.

Puis en mars aura lieu une présentation de produit « Bien-Être » qui sera accompagnée d'un repas gratuit.

Deux lotos seront programmés, puis le traditionnel repas du Club, sans oublier celui du 14 juillet.

Voilà pour l'instant les animations établies.

La Présidente,  
Jeanine GILLES



## Cous'y Vitte

Dans un contexte plutôt chaotique, les loisirs créatifs restent un bon moyen d'évasion : la prospérité de COUS'Y VITTE le confirme !

Au cours de cette année les créations de notre équipe de choc ont été mises en valeur lors de plusieurs évènements :

- Expovente à ST GERMAIN LES BELLES
- Salon littéraire et artisanal à ST VITTE
- Foire de Noël à MAGNAC BOURG



Ces expositions ne sont pas un simple étalage elles sont propices pour prendre le temps de discuter, d'échanger, d'attiser la curiosité du public pour notre association et découvrir avec plaisir de nouvelles personnes prêtes à embarquer dans la création.

Le succès rencontré par COUS'Y VITTE lors de ces manifestations nous a ravies ! Nous le partageons avec tous ceux qui ont permis cette réussite.

Un grand merci à l'équipe de la mairie de ST VITTE, ainsi qu'à l'office de tourisme de ST GERMAIN LES BELLES pour leur accueil chaleureux et félicitations à toutes les petites mains de Cous'y Vitte pour leur travail.

## Association EQUI-BRIANCE OXYGENE

Forte d'une trentaine de membres depuis 2013, l'association équi-briance oxygène, affiliée Equiliberté, est un club de randonnée équestre pour cavaliers et meneurs indépendants.

Les types de randonnées proposées sont de la demi-journée, la journée, mais aussi deux et trois jours. Sur la commune, une randonnée d'une demi-journée suivie de repas à la salle polyvalente est organisée au début de l'été.

Près d'une douzaine de sorties sont organisées du mois d'avril au mois de novembre. Les lieux de rendez-vous proposés sont situés sur la commune de Saint-Vitte-sur-Briance et sur les communes avoisinantes, mais aussi ailleurs dans le Limousin et départements limitrophes.

Toutes ces activités sont proposées par les bénévoles de l'association qui, conjointement avec la municipalité de Saint-Vitte-sur-Briance, participent aussi à l'entretien et au balisage des 70 km de sentiers balisés de la commune.

Pour tout renseignement, tél. : 06 87 66 49 05

Le président, Jean-Louis RENAUDIE-FAYE





## Les Archers du Martoulet

Le club des Archers du Martoulet est affilié à la Fédération Française de Tir Libre depuis 2021. Orienté sur le tir nature, il propose différentes disciplines du tir à l'arc :

- *tir salle dans la halle Tennis de St-Germain-les-Belles équipée d'un mur en stramit de 11 cibles (distance de 10 à 30 m)*
- *tir extérieur de 10 à 70 m sur le terrain des Planchettes à St-Vitte-sur-Briance*
- *Tir nature sur blasons animaliers sur un parcours permanent de 14 cibles*
- *Tir 3D sur un parcours permanent à St-Vitte*

Les Archers du Martoulet est un des rares clubs de tir du Limousin et le seul en Haute-Vienne à pouvoir proposer cette diversité quant aux disciplines pratiquées.

Sur la saison 2021/2022, le club a accueilli 35 archers avec toujours 50% de jeunes à partir de 9 ans : des archers motivés, assidus, dont certains ont participé à leurs premières compétitions en 2022 avec de nombreux podiums à la clé, dont plusieurs jeunes. Ce fut une belle année pour les archers du Martoulet. La saison 2022/23 démarre sur cette même dynamique, avec plus d'archers (40 tireurs à compter de septembre 2022, dont 18 jeunes de moins de 18 ans).

En 2022, le club a été partenaire dans la politique enfance territoriale en mettant à disposition le matériel pour les cycles tir à l'arc menés en direction des accueils de loisirs de St-Germain et de Magnac-Bourg, organisés dans le cadre du plan des mercredis et des vacances estivales.

Le tir à l'arc est un sport ancestral, une philosophie pour certains, véhiculant de nombreuses valeurs, un sport exigeant mais qui peut se pratiquer à tous niveaux et tous âges, et comme le démontre ce début d'année, en famille (7 parents sont inscrits avec leur enfant).

Je voudrais juste souligner que le club des Archers du Martoulet est une association, et comme toute association, elle ne pourrait fonctionner sans l'investissement de ses bénévoles et le soutien de certaines collectivités publiques (Communes de St-Vitte-sur-Briance, St-Germain-les-Belles, Magnac-Bourg, et la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne).

Petit mot d'archer (P.Coelho) pour cette nouvelle année :

*Une flèche ne peut être lancée qu'en la tirant vers l'arrière. Quand la vie n'est plus que pesanteur et difficultés, cela signifie qu'elle va bientôt vous propulser vers quelque chose de grand ; alors continuez à viser...*

Contact : **Éric Wagner**  
**Jean-Noël Priollaud**

**0674774083**  
**0675901614**





Le club a recentré les séances encadrées sur le samedi matin  
8h45 /10h30 et 10h30/12h00  
et propose 2 séances de tir libre les mardis et jeudis soir à partir de 18h30 à la salle de St-Germain-les-Belles, ainsi que la pratique sur parcours le dimanche



On peut souligner la première participation d'archers du club sur des compétitions plus importantes : Jean-Noël et Éric à l'EBHC (championnat d'Europe FFTA) et au championnat de France extérieur 2022.

Marie et Jean-Noël au championnat de France indoor où ils finissent respectivement 4ème et 3ème de leur catégorie.

L'évènement marquant de 2022 fut également l'organisation de notre premier concours sur le site de St-Vitte-sur-Briance.

Ce fut un moment très convivial ; les parcours furent très appréciés des archers présents. Des clubs de Dordogne, Charente, Charente Maritime et Limousin étaient représentés par certains archers titrés au niveau international.

La motivation de l'équipe de bénévoles du club et le soutien des propriétaires terriens ayant mis certains espaces autour des Planchettes à disposition ont rendu possible cet évènement. À ce titre, je tiens vraiment à les remercier car l'organisation de tels rassemblements permet au club de continuer à se développer et d'acquérir un nouveau rayonnement.

## ***Association Aux champs de la Briance***

En avril 2021 fût créée l'association « Aux Champs de la Briance » constituée de membres répartis sur la Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne. Le but de cette association est la création d'un magasin de producteurs ainsi qu'un atelier de transformation carnée et légumes. Le groupe a entamé différentes réunions, formations et élabore divers scénarios. Je veux en profiter pour remercier une nouvelle fois les différentes communes et partenaires qui nous ont soutenus financièrement. Mais je concède volontiers que la situation économique n'est pas du tout favorable à l'élaboration de projets de territoire ambitieux.



Le Président,  
Hervé Keiser

# Le collectif Rhizome

Le collectif Rhizome se mobilise pour votre bien-être et plus. En effet, la Fête de la musique de Saint-Vitte-sur-Briance aura encore lieu cette année, le 17 juin 2023, avec bonne humeur, surprises, et bien sûr du gros son...

Le collectif, qui regroupe moult acteurs locaux d'ici et d'ailleurs, a décidé en dernière assemblée générale d'établir son QG à la mairie de Saint-Vitte, car celle-ci nous a toujours accueillis à bras ouverts. Nous la remercions pour cela.

Le collectif a pu organiser cette année une randonnée lunaire musicale et poétique au Mont Gargan : une très belle soirée ! Nous allons développer ce côté spontané et vous le ferons savoir.

Le collectif a pour but de fédérer les énergies et de favoriser les rapports humains mis à mal par le contexte sociétal d'aujourd'hui.

Pour toute information ou proposition d'activité, n'hésitez pas à nous contacter.

Fred : 06 31 99 48 30



*Une merveilleuse année à tous....*

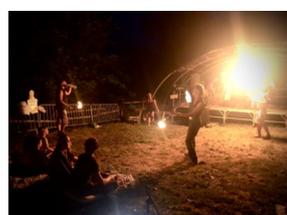
## La Fête de la musique 2022

Une scène magnifique (merci aux Jeunes Agriculteurs et à la Mairie de Château-Chervix), du bon son (les musiciens toujours ravis de jouer à St-Vitte), un état d'esprit décontracté, la convivialité, le partage résumant cette soirée.

La restauration assurée par Olivier, Stéphanie et Mathieu a ravi les participants.

L'esprit qui caractérise la fête de la musique de St-Vitte a continué à planer en cette année 2022.

<https://mairiesaintvittesurbriance.fr/le-18-juin-saint-vitte-fetait-la-musique/>



# ACCA St-Vitte

L'année 2022 a peut-être été l'année la plus chaude depuis que l'on enregistre les données météorologiques en France, mais elle a été aussi l'année, où, à n'en pas douter, dans les médias, on a cassé des tonnes de sucre sur le dos des chasseurs. Tous des « ivrognes », des « viandards », des « brutes sanguinaires », des « dangers publics ».

Président non chasseur (c'est assez rare pour être signalé) d'une petite association de chasse, mon discours est tout autre et il va peut-être agacer sérieusement certaines personnes, celles qui n'ont pas de mots assez durs à l'égard des chasseurs.

Commençons par les « ivrognes ». Certes, comme tous les chasseurs, ceux de Saint-Vitte ont un local où ils se retrouvent tous les dimanches matin pour organiser leur journée de chasse autour d'une tasse de café, mais aussi et surtout, pour écouter les règles de sécurité et les directives du chef de battue. Pas de casse-croûte, pas d'alcool jusqu'au soir. Seulement là, avant de se mettre à table, on s'autorise un apéritif et, pendant le repas, un verre de vin, le tout dans la bonne humeur. Peu importe le tableau ou la bredouille. En tout cas, après les agapes, plus de chasse. Chacun rentre chez soi en promettant de se revoir le dimanche suivant.

Abordons maintenant le vocable « viandards ». Je puis vous assurer qu'aucun agriculteur non chasseur de Saint-Vitte ne peut se plaindre de ne pas avoir goûté à la viande des animaux qu'ils ont nourris toute l'année. Le dimanche soir, pendant que certains chasseurs préparent le repas, d'autres vont distribuer des morceaux de sanglier ou de chevreuil aux quatre coins de la commune. Personne ne doit être oublié au sein de la population. Quant à nos chasseurs, ils consomment en fait peu de viande de gibier mais gardent malgré tout une « pièce » pour faire cuire à la broche, généralement au printemps, en période de non chasse, lors d'une journée festive où sont invités femmes et enfants, toujours dans la bonne humeur.

De nos jours, même s'il n'est pas nécessaire de chasser pour se nourrir, je peux témoigner que les chasseurs ne sont pas des « brutes sanguinaires » dont le seul plaisir est de tuer pour tuer. Certes, l'action de chasse consiste à traquer un animal pour le tuer. Mais il faut comprendre que certains animaux se multiplient d'une manière si rapide qu'ils deviennent des prédateurs pour tout le monde, y compris dans les banlieues des grandes villes, dans les zones pavillonnaires. Le chasseur doit être un parfait connaisseur de la nature et un régulateur. Il doit préserver quand il le faut, et prélever lorsqu'un équilibre est menacé. Les jeunes chasseurs passent aujourd'hui un examen afin d'obtenir le précieux sésame qu'est le « permis de chasser ». Cet examen comporte des épreuves pratiques axées sur la sécurité et des épreuves théoriques pour acquérir une meilleure connaissance du biotope et de la faune, une prise de conscience de la fragilité des choses du vivant et de la nécessité de préserver l'équilibre.

Pour terminer, abordons le sujet de la sécurité puisque nos chasseurs sont armés. Pour autant, cela ne fait pas de chacun d'entre eux un « danger public ». L'accident est malheureusement toujours possible, imprévisible, dramatique, comme pour toutes les activités humaines. À tous les niveaux des instances dirigeantes et décisionnaires (l'État, les préfets, les gendarmes, les fédérations départementales des chasseurs), l'accent est mis sur la sécurité, pour les chasseurs eux-mêmes, mais aussi vis-à-vis du reste de la population. Sans entrer dans le détail du « volet sécurité », citons simplement deux mesures récentes qui viennent d'être décidées : éthylotest pour les chasseurs comme pour les conducteurs automobiles, et géolocalisation des endroits où l'on chasse. Avec « mes gars », je suis intransigeant en ce qui concerne la pose des panneaux « CHASSE EN COURS » sur les bas-côtés des routes. Vous les avez certainement vu fleurir cette année. Tout le monde est averti (les automobilistes comme les promeneurs) qu'à cet endroit précis, il y a chasse.

Pour conclure, et en m'appuyant sur ce que je vois et entends autour de moi, je dirais que chez nous, à Saint-Vitte, l'harmonie règne entre les chasseurs et le reste de la population. Pour toutes les raisons que j'ai évoquées plus haut, chacun se livre à son activité dominicale favorite, conscient qu'il y a de la place pour tout le monde dans notre belle petite commune. Le chasseur d'aujourd'hui n'est plus le même que celui d'hier. Les mentalités, fort heureusement, ont évolué. « Mes gars » ont un cerveau, une intelligence, le sens des responsabilités, et, « cerise sur le gâteau », ils aiment partager. Qu'on se le dise !

*Jean-Paul RUCHAUD* Président de l'ACCA de Saint-Vitte-sur-Briance

# Association Des morduEs



Le tiers-lieu - La Pelle Jaune - est un espace pouvant accueillir toutes les personnes souhaitant être acteur, participant, encadrant ou encore public d'activités diverses et variées.

Cet espace de ressources et de vie collective se situe à La Croisille-sur-Briance. Il s'organise autour d'une bistronomie associative, d'une guinguette culturelle, d'espaces de travail partagés et de différentes activités. Il ne fonctionne que grâce aux nombreux bénévoles se portant volontaires.

La Pelle Jaune peut répondre à l'élaboration de tous vos projets, d'animation, d'ateliers, de stages et/ou d'organisation d'événements.

Pour exemple : tous les mardis, le groupe « Les tricoteuses » se réunit pour réaliser ensemble des ouvrages pour Médecins sans Frontières.

Les mercredis après-midi de ce mois de décembre étaient consacrés à un atelier de peinture à l'huile.

Tous les jeudis matin, le « Blablathé » accueille les habitants non francophones qui veulent approfondir leur français.

Les week-ends, des soirées sont programmées : concerts, projection ciné-débat, bals, jeux de société, dîners à thèmes, etc. Les vendredis soirs et samedis soirs, une restauration est toujours proposée, concoctée par nos cuisiniers volontaires !

Du mois d'avril au mois de décembre, un petit marché accueille quelques uns de nos producteurs.

La Pelle Jaune n'attend plus que vous et vos idées pour continuer à faire partage au sein de notre communauté.

Pour tout savoir sur le programme, suivez-nous sur Facebook : [FB@lapellejaune](https://www.facebook.com/lapellejaune)

Pour tout savoir sur la location des salles ou la mise en place d'un de vos projets : contactez-nous à [desmordues.asso@gmail.com](mailto:desmordues.asso@gmail.com)



### **La compagnie « LA VOIX DANS MA TÊTE »**

La compagnie « La voix dans ma tête » a pour objet le développement du spectacle vivant et de la musique. Elle met l'accent sur le caractère vivant des créations, en travaillant sur la posture de l'artiste, la relation avec le public et l'adaptation à l'environnement.

Une nouvelle compagnie qui s'engage pour une artiste locale et des spectacles accessibles à tous.

L'univers particulier de ces créations permet l'élaboration, avec le public, d'un espace de rencontre et de partage.

Aujourd'hui, 5 spectacles sont en cours de diffusion en Nouvelle Aquitaine !

« Tu fais quoi » : Concert de compositions originales sur fond d'ambiance bistro

« Chanson à rêver Debout » : Concert intimiste

« Matilde est revenue » : Concert participatif aux chansons oubliées

« Ouvre Grand » : Concert participatif jeune public

« The Pépèt show » : Spectacle clownesque et musical

Et des interventions hebdomadaires dans les hôpitaux de Limoges, Brive et Tulle avec la clownette « Pépèt ... qui s'la pèt ! » en partenariat avec l'association Dépannage distraction.



Contact : Compagnie La  
voix dans ma tête - 7 rue  
du Mont Gargan - 87380  
St-Vitte-sur-Briance

Mail : [cielavoixdansmatete@gmail.com](mailto:cielavoixdansmatete@gmail.com)

Tél. : 06 30 90 15 31

Toutes les infos sur les internets :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100086727587968>

<https://matildechanson.jimdofree.com/>



## **Amicale des donneurs de sang bénévoles « Belle Briance »**

L'année qui vient de s'achever, nous permet, malgré les mesures exceptionnelles en lien avec la COVID 19, de comptabiliser 288 donneurs de sang prélevés à St Germain Les Belles. Remercions-les pour leur temps accordé et le partage dans cette cause d'utilité publique qu'est le don de sang.

Nos donneurs sont encore restés mobilisés malgré la crise sanitaire et nous avons pu réaliser les collectes dans le respect des gestes barrière. Chaque donneur a fait preuve de don de soi et de rigueur dans les démarches à suivre (port du masque, prise de RDV pour le don...). Nous les en remercions encore ainsi que tous les membres de l'amicale pour leur aide, leur convivialité et leur bénévolat.



Rendez-vous à la salle des fêtes de St-Germain-les-Belles pour la collecte de sang.

- Vendredi 10 février 2023
- Vendredi 14 avril 2023
- Vendredi 09 juin 2023
- Vendredi 04 août 2023
- Vendredi 20 octobre 2023

Nous devons parler dans notre entourage, de ce geste simple mais qui sauve des vies. Il y a des malades qui peuvent se soigner grâce à nos dons. Si vous ne pouvez pas donner votre sang mais vous souhaitez soutenir notre action, devenez bénévole au sein de l'Amicale en nous retrouvant lors des collectes ou en nous envoyant un mail à [lodys86@orange.fr](mailto:lodys86@orange.fr).

Cette année encore, les diverses manifestations pour la sensibilisation au don de sang ont dû être annulée par l'amicale, à l'exception de la marche semi-nocturne en partenariat avec l'association « Ballade et découverte ». Nous espérons pouvoir les reprendre le plus vite possible, dans les meilleures conditions. La soirée choucroute sera reportée en 2023 pour des raisons de surcoût financier sur divers plan organisationnel, la crise économique ne nous épargne pas non plus. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés via notre page Facebook et sur le Populaire des manifestations que nous pourrions organiser pour 2023.

Les « Olympiades du Don du Sang », challenge inter associatif qui a pour but de comptabiliser combien de membres d'associations sportives, culturelles ou autres qui viennent donner leur sang durant nos collectes annuelles, ne seront pas reprises cette année afin de ne léser aucune association.

Les patients comptent sur votre mobilisation tout au long de l'année, continuer de donner votre sang. Parler à vos amis des collectes pour les faire devenir donneur et ainsi notre chaîne de solidarité et d'autosuffisance sera assurée en France. Cette année le nombre de collecte augmente et passe à 6 en 2023.

L'EFS compte sur NOUS !

L'amicale remercie la municipalité de St Germain et de St Vitte sur Briance ainsi que le Crédit Agricole pour leurs généreuses subventions.

Tous les membres de l'amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Elodie Bonnet, présidente de l'amicale et ses secrétaires Sophie et Sylvie



### **Cérémonie du 11 novembre**

Une cérémonie s'est déroulée sous un grand soleil devant une nombreuse assistance pour rendre hommage aux valeureux combattants morts pour notre liberté.

Suite au discours officiel, Jean-Paul Ruchaud nous a rappelé qu'il y a cent ans, Mussolini arrivait au pouvoir en Italie, ouvrant une des périodes les plus sombres de l'histoire.

Pour lire l'intégralité de la leçon d'histoire de Jean-Paul, vous pouvez soit consulter le site de la Mairie, soit en faire la demande au secrétariat.



### **60ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie**

Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Entre 1954 et 1962, près d'un million et demi d'appelés, engagés et supplétifs (harkis) ont été mobilisés dans cette guerre. Au total, 23 196 soldats furent tués dans cette guerre, dont plus de 15 000 dans les combats et les attentats, et 60 000 blessés.



# St-Vitte et ses chemins

Depuis plusieurs années, l'accueil de loisirs intercommunal de St-Germain-les-Belles oriente une partie de son action sur l'éducation au territoire et réserve une place importante dans son projet pédagogique à la relation nature/enfant, et à l'épanouissement de l'enfant par la découverte de la nature.

Les enfants du centre ont découvert de nombreux espaces remarquables sur le territoire de Briance Sud Haute-Vienne, mais le site de St-Vitte est l'espace privilégié pour développer ce lien de la nature avec l'enfant, si bénéfique dans l'épanouissement de l'individu à travers ses diverses dimensions : physique, affective, sociale, cognitive.

L'accueil de loisirs de St-Germain-les-Belles profite régulièrement des trésors naturels de St-Vitte les mercredis et durant les vacances, notamment l'été (site très important pour lutter contre la canicule).

Les activités proposées (orpaillage, randonnées, jeux de piste, construction de cabanes, rando observation, orientation, tir à l'arc, moulin à eau...), sont diverses sur ce grand terrain de jeu sécurisé et permettent aux enfants de s'exprimer, d'apprendre et de découvrir avec une réelle liberté.

L'objectif premier, dont ces activités ne sont qu'un vecteur, est d'apprendre à connaître pour mieux préserver, et mieux connaître pour activer la volonté de conserver et protéger.

Mais il faut rappeler que l'élément central, fondamental, à cette sensibilisation est l'existence de ce réseau de chemins de randonnées sur notre territoire. C'est la porte d'accès indispensable à la découverte de notre nature.

Ce qui est mené à petite échelle au niveau d'un centre de loisirs pourrait se répercuter sur la vision et la prise de conscience des adultes.



Les photos ont été prises par les enfants de l'accueil de loisirs lors du cycle randonnées sur les mercredis de septembre et octobre 2022.

On pourra retrouver ces clichés sur un jeu de société et sur un petit ouvrage commenté que les enfants auront produit.

## Les chemins de randonnée

Le 6 novembre, les bénévoles d'Equi-Briance se sont retrouvés pour une matinée consacrée au nettoyage d'une portion de chemins de randonnée.

Armés de cisailles et de tronçonneuses, ils ont œuvré avec beaucoup d'efficacité. Qu'ils en soient vivement remerciés. Après l'effort, le réconfort, autour d'un sympathique repas, élaboré collectivement. À l'année prochaine...

Deux nouvelles jonctions vont être mises en place pour interconnecter nos circuits avec ceux de Saint-Méard : une au lieu-dit Latronche, et l'autre sur le circuit du château de Curzac, au-dessus du village d'Oziers. 2023 verra aussi la réfection de deux passerelles bois, une au niveau des Ages et la deuxième au Château de Curzac. Les travaux viennent d'être attribués à Mr Quentin Clerget, installé à La Croisille-sur-Briance, pour un coût de 9 000 €, subventionnés à 35 % par le Conseil départemental.

Les sentiers de randonnée sur St-Vitte représentent une véritable richesse. Conservons nos chemins, entretenons-les. Et pourquoi ne pas en ouvrir d'autres...



Le balisage doit être remis à jour. Les bonnes volontés sont les bienvenues. Contacter la Mairie.



## Le fleurissement des maisons

Chaque année, les habitants de notre commune sont invités à participer au fleurissement.

Dans ce cadre, cinq catégories sont proposées :

- Maisons fleuries
- Décorations sur voie publique
- Parcs fleuris
- Fermes fleuries
- Chambres d'hôtes



Des bons d'achat de 20 € (1er prix), et 15 € (pour les autres participants) récompensent les lauréats.

Vous pouvez vous en servir dans les trois commerces ci-dessous :

- **Les Jonquilles à Magnac-Bourg**
- **Chez Tony à Saint-Germain-les-Belles**
- **Aux Serres de Stéphanie à Linards**

Les Élus remercient chaleureusement toutes les personnes qui participent à l'embellissement du bourg et des villages.



### Colis pour les aînés

Le conseil municipal a offert un colis confectionné par la **conserverie Lareydie** aux Aînés n'ayant pu se rendre **au repas** .

60 colis ont été distribués.

## La collecte des ordures ménagères.

### Le SICTOM et Le SYDED

SICTOM est l'abréviation de « Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères ». Son objectif est l'organisation et l'exploitation d'un service intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le SYDED est l'abréviation de Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets. Il est en charge des politiques déchets (prévention, collecte sélective, traitement et élimination). Le SYDED assure sa mission de service public sur l'ensemble du territoire rural du département de la Haute-Vienne.

La gestion des déchets devient de plus en plus critique. Les normes de régulation environnementale, au niveau national, sont exigeantes, ce qui impose au SICTOM et au SYDED d'être en accord avec l'évolution de la réglementation. Tout cela a un coût qui vient se rajouter à la crise énergétique. Tout cela pour dire que la collecte et le traitement des ordures ménagères subiront une hausse de prix de 20 €/an en 2023, soit une augmentation de 15%.

#### Quelle sera la facture en 2023 :

La facturation est composée de 2 parties

– une part « abonnement » qui correspond au financement de la collecte des ordures ménagères, des éco points, des déchèteries et du traitement des déchets issus des éco points et des déchèteries ainsi que des frais de gestion du S.I.C.T.O.M. SHV et du S.Y.D.E.D. 87.

– une part variable « consommation » qui correspond au transport et au traitement par incinération des ordures ménagères. Elle est basée sur le nombre de levées réelles de votre bac sur l'année.

#### **Pour un bac individuel :**

Type de Bac	Abonnement	Levée
120 litres	157 €	2,04 €
240 litres	202 €	4,08 €
360 litres	247 €	6,12 €
600 litres	359,50 €	11,22 €

**Pour un bac collectif :** (ce qui ne concerne pas notre commune, mais qui peut concerner les résidences secondaires qui ne souhaitent pas de bac individuel)

	Sans bac	Nb de sacs	Abonnement	Prix
Bac collectif	Rouleau de 26 sacs	30 litres	157 €	13,26 €
	Rouleau de 26 sacs	50 litres		22,10 €
	Rouleau de 26 sacs	100 litres		44,20 €

Dans le cas où l'utilisateur n'irait pas chercher de sacs prépayés au moins une fois dans l'année à la mairie, une somme forfaitaire de 100 € sera appliquée sur sa facture au titre de la part variable.



## Le SYDED propose une synthèse explicative de la hausse des coûts



« Les usagers du territoire SYDED, comme partout en France, payent aujourd'hui plus cher pour le Service Public de Gestion des Déchets (SPGD), ce qui suscite incompréhension et questionnements de la part de certains habitants du territoire.

Il est cependant essentiel de rappeler que cette situation n'est pas la conséquence des difficultés financières du SYDED ou de ses adhérents, mais celle d'un contexte économique difficile que subissent également les collectivités et qui se traduit par des problématiques très concrètes :

- des prestataires en situation de quasi-monopole pratiquant des tarifs arbitraires ;
- une augmentation substantielle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ;
- hausse des coûts des énergies très fortement accentuée ces derniers mois ;
- la baisse des recettes sur la vente de matières.

À cela s'ajoute une production de déchets, notamment en déchèteries, toujours plus importante.

Pour faire face, le SYDED et ses adhérents se mobilisent et agissent depuis plusieurs années, pour endiguer la hausse et maîtriser les coûts autant que possible. En complément des nombreuses mesures déjà prises, d'actions de prévention renforcées, le syndicat départemental, soutenu par ses adhérents, a entamé depuis 2021 une réflexion pour une orientation stratégique et un positionnement nouveau en faveur de l'économie circulaire, afin de passer notamment d'une gestion des déchets à une gestion des ressources.

C'est l'essence du projet de territoire SYDED 2035, qui entend rendre chacun acteur du changement sur son territoire pour réduire à la source les déchets. »

Vous pouvez consulter les informations détaillées dans le dossier de presse mis à votre disposition sur le site de la Mairie : <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/> rubrique : Vie pratique/gestion des déchets ou demander une copie du communiqué de presse à la Mairie ou sur le site du SYDED : <https://www.syded87.org> (rubrique « Documents », « Communiqués de presse » puis « Dossier de presse – Augmentation des coûts »)

### Évolution de la gestion des déchets sur notre commune :

#### Diverses informations pour 2023

Un composteur devrait être installé au cimetière afin de récupérer tous les végétaux.

Au niveau de la salle des fêtes, une différenciation des poubelles sera mise à disposition afin de séparer les éléments à composter et les ordures ménagères.

Les emballages plastiques (poubelle jaune) et les bouteilles et autres verreries devront être déposés dans les bacs situés devant la salle des fêtes à côté de la Mairie.

À la déchetterie de St-Germain-les-Belles, un agrandissement avec un quai supplémentaire permet une nouvelle organisation en ce qui concerne les déchets verts et les gravats.

Pour obtenir un composteur, il faut s'adresser directement au SYDED

Pour toute information et/ou réclamation, vous pouvez contacter :

Le SICTOM                    05 55 08 10 46

Le SYDED                    05 55 12 12 87

**Un rappel en ce qui concerne le ramassage des bacs** : sur notre commune, celui-ci aura lieu les **mercredis des semaines impaires** (cf le calendrier ci-dessous ou le consulter sur le site de la Mairie : <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/> rubrique «Gestion des déchets» ou sur le site du SICTOM : <https://www.sictom-shv.fr/>)

2023																															
Collecte des ordures ménagères														ST VITTE SUR BRIANCE																	
Janvier							Février							Mars							Avril										
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim				
						1	5		1	2	3	4	5	9		1	2	3	4	5	13						1	2			
1	2	3	4	5	6	7	8	6	6	7	8	9	10	11	12	10	6	7	8	9	10	11	12	14	3	4	5	6	7	8	9
2	9	10	11	12	13	14	15	7	13	14	15	16	17	18	19	11	13	14	15	16	17	18	19	15	10	11	12	13	14	15	16
3	16	17	18	19	20	21	22	8	20	21	22	23	24	25	26	12	20	21	22	23	24	25	26	16	17	18	19	20	21	22	23
4	23	24	25	26	27	28	29	9	27	28						13	27	28	29	30	31			17	24	25	26	27	28	29	30
5	30	31																													
Mai							Juin							Juillet							Août										
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim				
							22			1	2	3	4	26						1	2	31		1	2	3	4	5	6		
18	1	2	3	4	5	6	7	23	5	6	7	8	9	10	11	27	3	4	5	6	7	8	9	32	7	8	9	10	11	12	13
19	8	9	10	11	12	13	14	24	12	13	14	15	16	17	18	28	10	11	12	13	14	15	16	33	14	15	16	17	18	19	20
20	15	16	17	18	19	20	21	25	19	20	21	22	23	24	25	29	17	18	19	20	21	22	23	34	21	22	23	24	25	26	27
21	22	23	24	25	26	27	28	26	26	27	28	29	30			30	24	25	26	27	28	29	30	35	28	29	30	31			
22	29	30	31												31	31															
Septembre							Octobre							Novembre							Décembre										
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim				
						1	2	3	39						1	44		1	2	3	4	5	48						1	2	3
36	4	5	6	7	8	9	10	40	2	3	4	5	6	7	8	45	6	7	8	9	10	11	12	49	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17	41	9	10	11	12	13	14	15	46	13	14	15	16	17	18	19	50	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	24	42	16	17	18	19	20	21	22	47	20	21	22	23	24	25	26	51	18	19	20	21	22	23	24
39	25	26	27	28	29	30		43	23	24	25	26	27	28	29	48	27	28	29	30				52	25	26	27	28	29	30	31
								44	30	31																					

jour de collecte
  mois de facturation

### Important

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets au sol, près des conteneurs.

Tous autres déchets non destinés aux conteneurs doivent être apportés à la déchetterie (ferraille, batteries...)



## Syndicat des eaux VBG et prix de l'eau en 2023

(Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre)

Le tableau ne comporte pas le coût de l'assainissement collectif, pour ceux qui y sont assujettis.

Celui-ci étant calculé sur la consommation d'eau, augmentée de la taxe de collecte à 1,01/m<sup>3</sup> auquel s'ajoute la part fixe de 20 €/an.

Pour information, VBG s'agrandit avec l'arrivée de deux autres communes dans le syndicat. Il s'agit des communes de Magnac-Bourg et Meuzac. À ce jour, celui-ci gère 59 communes pour la production et la distribution d'eau potable.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site de VBG : <https://www.synd-vbg-eaux.com/>

En ce qui concerne notre commune, nous dépendons de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Le prix du m<sup>3</sup> pour 2023 est établi à 2,2811 €.

Agences de l'eau	Loire Bretagne		
ANNEES	2022	2023	%2023/2022
<b>1° Parties fixes :</b>			
Délégataire	23,57 €	25,60 €	8,61%
Syndicat	<u>18,00 €</u>	<u>19,00 €</u>	5,56%
<b>TOTAUX :</b>	<b>41,57 €</b>	<b>44,60 €</b>	<b>7,29%</b>
<b>2° Consommation proportionnelle:</b>			
Part Délégataire	0,9020	0,9795	8,59%
Surtaxe syndicale (0-50 000 m <sup>3</sup> )	<u>0,5200</u>	<u>0,5300</u>	1,92%
<b>TOTAUX :</b>	<b>1,4220 €</b>	<b>1,5095 €</b>	<b>6,15%</b>
<b>3° Redevances :</b>			
Contre Valeur Pollution	0,2300	0,2300	
Prélèvement	<u>0,0510</u>	<u>0,0510</u>	
<b>TOTAUX :</b>	<b>0,2810</b>	<b>0,2810</b>	<b>0,00%</b>
<b>4° Taxes : T. V. A. : 5,50 % sur tous les produits</b>			
	13,53 €	14,27 €	4,78%
<b>Montant HT</b>	<b>245,93 €</b>	<b>259,46 €</b>	<b>4,78%</b>
Montant toutes taxes et redevances comprises de la facture annuelle pour une consommation de 120 m <sup>3</sup> , partie fixe comprise	259,46 €	273,73 €	5,50%
<b>Prix du mètre cube T. T. R. C.</b>	<b>2,1621 €</b>	<b>2,2811 €</b>	<b>5,50%</b>

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne  
Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)



## 2022, une année de records

Cette année 2022 a été marquée par des températures et un manque de précipitations record.

D'après les données de Météo-France, le mois de juillet a été déficitaire de 84 % au niveau du cumul des précipitations, faisant du mois de juillet le plus sec jamais enregistré, cumulé avec 33 jours de vague de chaleur.

90 % des cours d'eau français étaient en déficit en septembre.

Le SABV, dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), a initié en 2020 une concertation avec l'ensemble des acteurs de son territoire pour définir un ensemble d'actions visant « une meilleure gestion partagée de la ressource en eau ».

Cette réflexion a permis de définir les axes d'intervention du syndicat dans les futurs Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques (2023-2028) **orientés vers** :

400 mm de précipitations en moins par rapport aux normales de janvier à novembre \*

des pratiques agricoles qui anticipent l'évolution prévue de la ressource



une meilleure articulation entre préservation des patrimoines, usages et qualité écologique de l'eau et des milieux aquatiques



une restauration des zones humides et un changement de regard sur les écosystèmes aquatiques



une politique concertée du devenir de la gestion des étangs



une participation à une gestion forestière compatible avec la ressource en eau notamment en zones de captage



des suivis analytiques



des rivières préservées, protégées et aux écoulements naturels



une communication-sensibilisation de tous les publics sur les nouveaux enjeux de la ressource en eau



une animation de proximité au service des usagers et de la ressource en eau



Ces contrats feront l'objet d'une déclaration d'intérêt général précédée d'une enquête publique lors du dernier trimestre 2022, début 2023.

Nous vous encourageons, usagers et acteurs, à consulter les contrats qui seront à votre disposition dans les mairies et à donner votre avis lors de l'enquête publique.



\*<https://www.informet.fr/climatologie/annee/2022/limoges-bellegarde/valeurs/07434.html?webmasters>

## Quelques réalisations de 2022

### Réalisation de points d'abreuvement

#### Abreuvoir gravitaire

Le SABV accompagne les exploitants agricoles et réalise des aménagements sur leur exploitation en faveur de l'autonomie en eau. Mise en place d'abreuvoirs, de franchissements et/ou de protection des berges par pose de clôture. Voici des aménagements qui ont vu le jour cette année sur le territoire. Des actions bénéfiques pour la ressource en eau, les rivières et les milieux associés, mais également pour l'exploitant.

## Centre d'incendie et de secours de Saint-Germain-les-Belles

En 2022, les Sapeur-pompiers de Saint-Germain ont réalisé près de **300 interventions**, dont 23 sur la commune de St-Vitte-sur-Briance. Sur 2022, 68% des interventions concernaient du secours à la personne et 14% de l'incendie.

La caserne de Saint-Germain compte un total de **18 sapeurs-pompiers**, tous volontaires.

Chaque jour, chaque heure de l'année, vous pouvez compter sur nous. Afin que nous puissions répondre encore présent demain, nous avons aussi besoin de **Vous** ;

**REJOIGNEZ-NOUS !**

Pour nous rejoindre, venez nous rencontrer à la caserne les dimanches matin, contactez-nous sur notre page Facebook, ou contactez l'Adjudant-chef DEZEIRAUD Pascal au 06.33.77.47.42.

Nous répondrons à vos questions et nous vous expliquerons ce qu'est un sapeur-pompier volontaire.

À très « Vitte » !!

SDIS<sup>n</sup>87  
SAINT  
VITTE

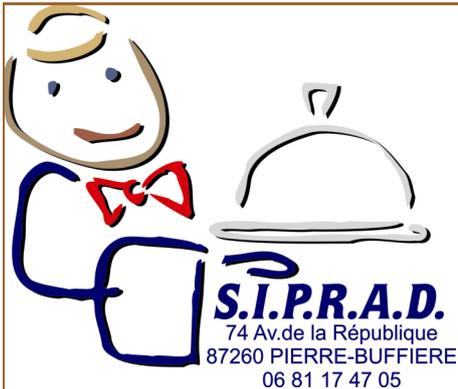
Sapeurs-Pompiers  
Volontaires  
à  
Saint Germain Les Belles

Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez :

- Mettre votre temps disponible au service des autres
- Intégrer une équipe solidaire
- Apprendre les gestes qui sauvent et les transmettre
- Augmenter de nouvelles compétences! un atout pour votre entreprise

Pour plus de renseignements <http://sdis-87.fr/portal/>  
Vous pouvez nous contacter au [cis.st-germain@sdis87.fr](mailto:cis.st-germain@sdis87.fr)



Le Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile, des secteurs de Pierre Buffière, Germain les Belles, est une association loi 1901 qui intervient sur Boisseuil, Château Chervix, Glanges, Magnac Bourg, Meuzac, Pierre Buffière, La Porcherie, Saint Bonnet Briance, Saint Germain les Belles, Saint Hilaire Bonneval, Saint Paul, Saint Vitte sur Briance sur Breuilh .

Le prix du repas était fixé à 7,95 € pour 2022. *(Le tarif sera modifié au 01 janvier 2023 après validation de celui-ci par le Conseil d'administration)*. Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale. Le tarif réduit pourra être appliqué aux personnes bénéficiant de l'aide sociale du Conseil Départemental (présentation de justificatif). A partir de 2023, nous devrions pouvoir fournir, à chaque bénéficiaire un justificatif annuel des dépenses de portages de repas afin qu'il puisse obtenir une réduction ou un crédit d'impôt de 50 % de la dépense engagée.

Selon le besoin, la livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente, 7/7 jours, quelques jours par semaine. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes âgées convalescentes ou handicapées. .Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD nous établissons un contrat stipulant le régime éventuel du bénéficiaire et le nombre de repas souhaité par semaine. Mais rien n'est figé : il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou augmenter la fréquence des livraisons.

En 2021, la poursuite de la pandémie a engendré une sollicitation du service plus importante qu'en années antérieures. Nous avons servis 19787 repas dont 365 sur la commune de Saint Vitte sur Briance. Cette augmentation s'est maintenue en 2022.

Votre déléguée, élue municipale à Saint Vitte sur Briance est Madame Jacqueline PREVOST

Pour tous renseignements : Astier Martine (Présidente) 06 03 22 04 74

# Les travaux prévus pour 2023

## Les travaux prévus pour 2023

**Remise en état de 2 passerelles** en bois sur les chemins de randonnée PDIPR : une à Curzac, la seconde aux Ages. Une demande de subvention a été sollicitée auprès du Conseil Général. Les travaux vont être réalisés au printemps par monsieur Clerget, menuisier à la Croisille-sur-Briance

**Réfection du mur du cimetière** : une subvention a été sollicitée auprès du Département. Monsieur Sébastien Coudrier effectuera les travaux pendant l'été.

**Élagage** : À Chassagnas de chez monsieur Régis Soumagnas jusqu'à la Porcherie, au Moulin Brûlé, à Fromental et à Lavalade.

Le conseil municipal est en pleine réflexion pour changer le mode de chauffage des bâtiments communaux et locatifs. Aujourd'hui, nous utilisons le gaz. La facture est salée pour un rendu non satisfaisant (on ne transpire pas dans notre salle des fêtes!). Nous envisageons de passer à un système de chauffage-bois, d'autant que l'État propose d'accompagner les collectivités. Le SEHV nous a rendu un diagnostic complet. Nous attendons maintenant les propositions d'un cabinet d'études chargé de chiffrer le projet dans sa globalité.



**Effacement de réseau** du Lys au Vergnes

**Économie d'énergie** : Il est prévu de remplacer les ampoules actuelles de l'éclairage public par des LED.



**Reprise du balisage des chemins** : Jacqueline Prévost et Yvette Broussouloux ont effectué une journée de formation à cet effet ; elles sont donc chargées de mettre en application tout ce qu'elles ont appris.



# Les joies et les peines de cette année

## NAISSANCES

Le 12 avril 2022 : Léon POUMIER à Oziers

Le 04 octobre 2022 : Raphaël SOUMAGNAS à Chassagnas



## MARIAGE & PACS

Le 18 juin 2022 : Damien INSERGUEIX et William BOURDET à Curzac.

## DÉCÈS

Le 05 février 2022 : Georges LAGRAFEUILLE

Le 09 juillet 2022 : Lucien MONZAUGE



## Le petit marché du vendredi



Il se tient de 10h à 12h sur la place de la Mairie.  
Pour le moment, une commerçante y propose ses produits :

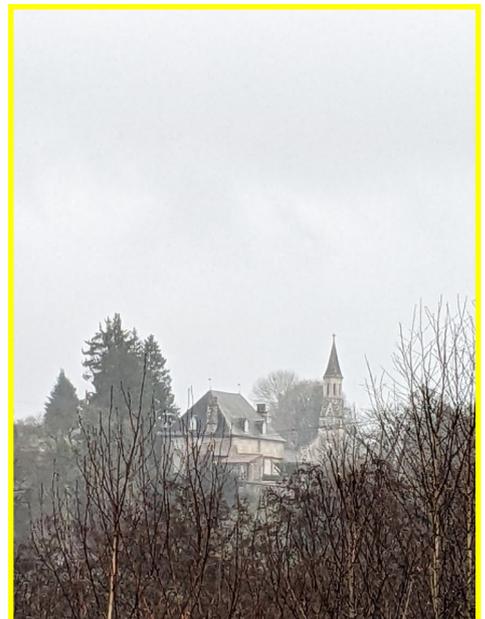
**Mme FAYE Séverine**  
**« AU BONHEUR DES VACHES »**

se tient à votre disposition avec ses différentes viandes :

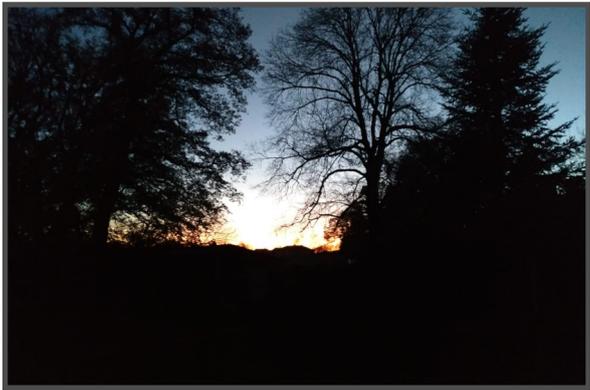
veaux de lait  
porcs fermiers  
viande rouge  
poulets plein air  
ainsi que les œufs de ses poules élevées en plein air

Contact : **06 24 47 20 30** ou **ay.faye@laposte.net**

## Au gré des sentiers de St-Vitte...







# Les boulangers de St-Vitte





*Le comité de rédaction tient à remercier tous les participants qui ont permis l'édition de cette troisième Gazette.*

*N'hésitez pas à aller sur le site de la commune pour nous faire part de vos remarques et surtout de vos idées.*